

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 décembre 2020

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Elargissement du dispositif d'aide à l'achat d'accessoires sécurisant et facilitant la pratique du vélo au quotidien

Rapporteur : Patrice Pattée

Par délibération du conseil municipal du 8 octobre dernier, un dispositif d'aide à l'achat d'accessoires sécurisant et facilitant la pratique du vélo au quotidien a été approuvé.

A la vue des demandes déjà reçues, il est constaté que la liste des accessoires subventionnables est trop restrictive. Il est donc proposé de l'élargir. La liste est ainsi la suivante :

- accessoires pour le vélo : antivol pour vélo, caddie à provisions pour vélo, siège enfants/selle enfant sur cadre, remorque, panier, sacoche, porte bagage, attache garde boue, rétroviseur, garde distance, sac à dos pour porte bagage, pompe de gonflage, klaxon, dispositif d'éclairage,
- accessoires pour le cycliste : casque, gants, lunettes, gilet de sécurité/visibilité, vêtements de pluie pour cycliste (cape/veste de pluie et pantalon).

En conséquence, il est proposé au conseil municipal de bien vouloir décider d'élargir la liste des accessoires éligibles au dispositif d'aide à l'achat d'accessoires sécurisant et facilitant la pratique du vélo au quotidien dans les mêmes conditions que celles approuvées par délibération du conseil municipal du 8 octobre 2020.